

Plan pastoral communautaire : lancement du diagnostic



Vendredi 29 Novembre 2024, a eu lieu la présentation des résultats de l'enquête pastorale réalisée en 2023-2024 sur le territoire de Saint-Flour Communauté par Auvergne Estives avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en présence de Christophe Vidal, vice-président Agriculture et Services aux communes, et de nombreux partenaires.

Par pastoralisme, on entend toutes les pratiques d'élevage utilisant les ressources fourragères en pâturage et contribuant à l'alimentation partielle ou totale des troupeaux. Pour Christophe Vidal, « notre territoire est en adéquation avec le pastoralisme, sans compter qu'il contribue à l'entretien des espaces. Il est important d'aider les agriculteurs à valoriser les terrains concernés. »

Cette enquête a été réalisée en sollicitant les communes et des personnes ressources qui connaissent bien ces pratiques sur le territoire. **174** personnes ont ainsi été auditées sur leurs pratiques et les enjeux principaux qu'elles identifient (ressources en eau, accompagnement, foncier, transmission, incendie, prédation...). Plus de **36 000 ha** de surfaces pastorales ont été recensés.

Les élus se sont prononcés pour que la démarche se poursuive par un diagnostic confié à Auvergne Estives et soutenu par la Région Auvergne Rhône-Alpes, en vue de la définition d'un Plan pastoral territorial.

4 groupes de travail territoriaux vont à présent se réunir pour travailler sur les actions collectives qui pourraient en faire partie.

